

---

# États financiers de Université de Saint-Boniface

31 mars 2018

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1
État de la situation financière.....	2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....	3-4
État des gains de réévaluation .....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires aux états financiers.....	7-25

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée législative du Manitoba et  
Au Bureau des gouverneurs de l'Université de Saint-Boniface

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Saint-Boniface, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, l'état des gains de réévaluation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*


Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Saint-Boniface au 31 mars 2018, ainsi que de ses activités, de ses gains de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

 S.E.N.C.R.L./s.r.l.



Le 26 juin 2018  
Comptables professionnels agréés  
Winnipeg, Manitoba

Université de Saint-Boniface  
 État de la situation financière  
 au 31 mars 2018

		2018				2017
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>						
À court terme						
	Encaisse	646 383	—	—	646 383	1 440 888
3	Comptes à recevoir et autres actifs	1 351 137	106 407	155 750	1 613 294	1 113 662
		<b>1 997 520</b>	<b>106 407</b>	<b>155 750</b>	<b>2 259 677</b>	<b>2 554 550</b>
4	Placements	26 333 695	—	—	17 914 257	42 091 044
5	Immobilisations	—	—	27 484 268	—	26 965 996
	Interfonds	(19 109 490)	19 651 747	(152 415)	(389 842)	—
		<b>9 221 725</b>	<b>19 758 154</b>	<b>27 487 603</b>	<b>17 524 415</b>	<b>71 611 590</b>
<b>Passif</b>						
À court terme						
	Comptes à payer et frais courus	4 143 626	35 847	—	4 179 473	4 044 810
	Revenus reportés	395 460	—	—	395 460	347 833
6	Contributions reportées	868 222	—	—	868 222	1 280 528
		<b>5 407 308</b>	<b>35 847</b>	<b>—</b>	<b>5 443 155</b>	<b>5 673 171</b>
8	Engagements					
<b>Soldes de fonds</b>						
	Non grevés d'affectations	2 052 846	—	—	2 052 846	2 051 966
9	Grevés d'affectations	—	19 722 307	—	19 722 307	18 116 556
	Investis en immobilisations	—	—	27 487 603	—	26 965 996
10	De dotation	—	—	—	16 188 123	15 126 619
		<b>2 052 846</b>	<b>19 722 307</b>	<b>27 487 603</b>	<b>16 188 123</b>	<b>62 261 137</b>
	Gains de réévaluation cumulés	1 761 571	—	—	1 336 292	3 677 282
		<b>9 221 725</b>	<b>19 758 154</b>	<b>27 487 603</b>	<b>17 524 415</b>	<b>71 611 590</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Bureau des gouverneurs

 président  
 recteur

**Université de Saint-Boniface**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 mars 2018

					2018
Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Subventions					
Provinciales	17 699 482	—	445 458	—	18 144 940
Fédérales	3 849 674	490 024	681 098	—	5 020 796
Droits de scolarité	5 132 391	—	—	—	5 132 391
Revenus de placement	1 741 590	—	—	1 300 723	3 042 313
Autres revenus	1 394 193	103 240	—	2 211	1 499 644
Dons	22 575	500 982	—	228 562	752 119
Loyers et stationnement	701 378	—	—	—	701 378
	<b>30 541 283</b>	<b>1 094 246</b>	<b>1 126 556</b>	<b>1 531 496</b>	<b>34 293 581</b>
<b>Dépenses</b>					
Salaires et avantages sociaux	22 676 691	533 871	—	—	23 210 562
Matériel et autres	4 524 530	163 805	8 663	151 649	4 848 647
Amortissement des immobilisations	—	—	1 194 809	—	1 194 809
Déplacements et conférences	633 119	40 596	—	—	673 715
Services publics	634 184	—	—	—	634 184
Bourses et prix	11 906	183 739	—	346 277	541 922
	<b>28 480 430</b>	<b>922 011</b>	<b>1 203 472</b>	<b>497 926</b>	<b>31 103 839</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	<b>2 060 853</b>	<b>172 235</b>	<b>(76 916)</b>	<b>1 033 570</b>	<b>3 189 742</b>
<b>Virements</b>					
Intérêts	(380 959)	380 959	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(1 361 518)	1 361 518	—	—	—
Allocations pour coûts indirects	50 000	(50 000)	—	—	—
Financement de projets	54 577	(54 577)	—	—	—
Reclassification de restrictions	(50)	(27 884)	—	27 934	—
Achats ou virements d'immobilisations	(422 023)	(176 500)	598 523	—	—
	<b>(2 059 973)</b>	<b>1 433 516</b>	<b>598 523</b>	<b>27 934</b>	<b>—</b>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements</b>	<b>880</b>	<b>1 605 751</b>	<b>521 607</b>	<b>1 061 504</b>	<b>3 189 742</b>
Solde de fonds au début	2 051 966	18 116 556	26 965 996	15 126 619	62 261 137
<b>Solde de fonds à la fin</b>	<b>2 052 846</b>	<b>19 722 307</b>	<b>27 487 603</b>	<b>16 188 123</b>	<b>65 450 879</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université de Saint-Boniface**

**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)**

Exercice terminé le 31 mars 2018

2017

Notes	Fonds de fonctionnement général	Fonds affectés	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus</b>					
Subventions					
Provinciales	17 683 069	—	2 420	—	17 685 489
Fédérales	3 782 992	542 195	355 154	—	4 680 341
Droits de scolarité	5 249 700	—	—	—	5 249 700
Revenus de placement	4	1 640 173	—	1 088 059	2 728 232
Autres revenus	1 414 307	55 616	—	2 216	1 472 139
Dons	20 300	531 094	—	200 760	752 154
Loyers et stationnement	685 348	—	—	—	685 348
	<u>30 475 889</u>	<u>1 128 905</u>	<u>357 574</u>	<u>1 291 035</u>	<u>33 253 403</u>
<b>Dépenses</b>					
Salaires et avantages sociaux	22 963 315	546 112	—	—	23 509 427
Matériel et autres	4 115 988	77 891	—	141 776	4 335 655
Amortissement des immobilisations	—	—	1 130 160	—	1 130 160
Déplacements et conférences	641 865	63 994	—	—	705 859
Services publics	576 698	—	—	—	576 698
Bourses et prix	58 528	53 850	—	412 135	524 513
	<u>28 356 394</u>	<u>741 847</u>	<u>1 130 160</u>	<u>553 911</u>	<u>30 782 312</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	<u>2 119 495</u>	<u>387 058</u>	<u>(772 586)</u>	<u>737 124</u>	<u>2 471 091</u>
<b>Virements</b>					
Intérêts	(364 566)	364 566	—	—	—
Allocations pour projets futurs	(1 473 500)	1 473 500	—	—	—
Allocations pour coûts indirects	50 400	(50 400)	—	—	—
Financement de projets	(115 009)	115 009	—	—	—
Reclassification de restrictions	—	(42 944)	—	42 944	—
Achats ou virements d'immobilisations	(210 702)	(1 069 500)	1 280 202	—	—
	<u>(2 113 377)</u>	<u>790 231</u>	<u>1 280 202</u>	<u>42 944</u>	<u>—</u>
<b>Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements</b>	<u>6 118</u>	<u>1 177 289</u>	<u>507 616</u>	<u>780 068</u>	<u>2 471 091</u>
Solde de fonds au début	2 045 848	16 939 267	26 458 380	14 346 551	59 790 046
<b>Solde de fonds à la fin</b>	<u>2 051 966</u>	<u>18 116 556</u>	<u>26 965 996</u>	<u>15 126 619</u>	<u>62 261 137</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université de Saint-Boniface**  
**État des gains de réévaluation**  
 Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018			2017
	Fonds de fonctionnement général	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début	2 018 936	1 658 346	3 677 282	2 604 122
Gains nets non réalisés sur le portefeuille de placements	712 270	490 018	1 202 288	2 345 743
Gains nets réalisés sur le portefeuille de placements, reclassés aux résultats	(969 635)	(812 072)	(1 781 707)	(1 272 583)
(Pertes nettes) gains nets de réévaluation	(257 365)	(322 054)	(579 419)	1 073 160
Gains de réévaluation cumulés à la fin	1 761 571	1 336 292	3 097 863	3 677 282

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Université de Saint-Boniface**  
**État des flux de trésorerie**  
 Exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des revenus sur les dépenses avant les virements	3 189 742	2 471 091
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	1 194 809	1 130 160
Contributions reportées comptabilisées aux revenus	(1 337 695)	(776 872)
Perte sur vente d'immobilisations	8 663	—
	<b>3 055 519</b>	<b>2 824 379</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Comptes à recevoir et autres actifs	(499 632)	162 066
Comptes à payer et frais courus	134 663	34 011
Revenus reportés	47 627	37 348
	<b>2 738 177</b>	<b>3 057 804</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Augmentation nette des placements	(2 736 327)	(2 445 354)
Achats d'immobilisations	(1 725 078)	(1 637 776)
Vente d'immobilisations	3 334	—
	<b>(4 458 071)</b>	<b>(4 083 130)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Contributions reportées – apports reçus	925 389	1 289 900
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(794 505)	264 574
Encaisse au début	1 440 888	1 176 314
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>646 383</b>	<b>1 440 888</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## **1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables**

### *Autorité et objectifs*

L'Université de Saint-Boniface (l'« Université ») est constituée en corporation dans la province du Manitoba depuis 1871. L'Université est régie par son Bureau des gouverneurs sous l'autorité de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* (C.P.L.M. c. U150).

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et elle bénéficie à ce titre de l'exonération d'impôt sur le revenu prévue à l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le capital de l'Université est composé des fonds suivants : Fonds non grevés d'affectations; Fonds grevés d'affectations; Fonds investis en immobilisations et Fonds de dotation. Il n'y a eu aucun changement à ce que l'Université considère être son capital depuis l'année précédente.

L'Université a pour objectifs de répondre aux besoins éducatifs de la collectivité francophone et de favoriser son mieux-être sur les plans linguistique, culturel, économique et social.

Pour atteindre ces objectifs, elle offre, en français, une vaste gamme de possibilités en matière d'éducation et de recherche.

L'Université gère son capital afin de s'assurer de maintenir les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'Université veille aussi au maintien des ressources nécessaires pour répondre à ses obligations telles que les dépenses générales et administratives, les réparations majeures et l'achat des immobilisations requises.

### *Comptabilité par fonds*

Les états financiers de l'Université ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public avec l'option des normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif, comme prescrit par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (chapitre SP 4200).

L'Université a adopté la méthode de la comptabilité par fonds et a comptabilisé les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Il existe quatre fonds principaux à l'Université : le Fonds de fonctionnement général, les Fonds affectés, le Fonds des immobilisations et le Fonds de dotation.

#### *Fonds de fonctionnement général*

Le Fonds de fonctionnement général couvre la prestation des programmes et les activités administratives. Il est constitué des ressources non affectées et des subventions de fonctionnement affectées. Il s'étend notamment aux opérations et aux activités suivantes :

- Secteur universitaire;
- Secteur collégial;
- Éducation permanente;
- Services à l'appui qui comprennent, entre autres, les opérations administratives, financières et informatiques ainsi que les services aux étudiants.

## **1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)**

### *Comptabilité par fonds (suite)*

#### *Fonds affectés*

Les Fonds affectés sont composés du Fonds grevé d'affectations d'origine interne, du Fonds grevé d'affectations d'origine externe ainsi que du Fonds de recherche. Le Fonds grevé d'affectations d'origine interne représente des fonds réservés par le Bureau des gouverneurs pour divers besoins futurs. Le Fonds grevé d'affectations d'origine externe est assujéti à des restrictions d'un donateur ou d'autres tiers. Le Fonds de recherche couvre la prestation des projets et des activités affectés à la recherche.

#### *Fonds des immobilisations*

Le Fonds des immobilisations représente les actifs nets de l'Université qui ne sont pas disponibles pour d'autres fins parce qu'ils ont été investis en immobilisations.

#### *Fonds de dotation*

Le Fonds de dotation est constitué de sommes d'argent ou de valeurs mobilières obtenues par voie de legs, de dotation ou de dons, et dont le capital est maintenu intact selon les directives du testateur ou du donateur.

### *Constatation des revenus*

Les apports affectés au fonctionnement général sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel les dépenses visées ont été engagées ou, selon le cas, au cours duquel l'activité ou le projet visé a pris fin. Les apports affectés dans le Fonds des immobilisations, dans les Fonds affectés et dans le Fonds de dotation, sont comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice au cours duquel ils ont été reçus.

Les apports non affectés sont comptabilisés dans le Fonds de fonctionnement général à titre de revenus pour l'exercice financier au cours duquel ils ont été reçus.

Les accords de financement qui sont conclus, sous forme de billets à ordre, avec le ministère des Finances du Manitoba pour la construction ou l'acquisition d'immobilisations sont enregistrés comme des subventions d'immobilisations. Ces billets à ordre seront remboursés à partir du financement futur accordé par le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba. Le financement futur reçu du ministère en lien avec les billets à ordre pour couvrir les frais d'intérêts et les paiements du principal est exclu de l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les subventions d'immobilisations, selon la méthode de comptabilité par fonds affectés, sont comptabilisées à titre de revenus à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les apports destinés à la dotation sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation. Quant aux revenus de placement générés par les ressources du Fonds de dotation, puisqu'ils sont tous affectés, ils sont comptabilisés à titre de revenus dans le Fonds de dotation.

## **1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers*

L'Université classe ses instruments financiers à la juste valeur ou au coût amorti.

#### *Juste valeur*

Cette catégorie comprend l'encaisse, les instruments dérivés ainsi que les placements dans les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. L'Université a fait le choix de comptabiliser ces instruments financiers à la juste valeur.

Ils sont initialement comptabilisés au coût à l'achat puis détenus à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés sur la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains de réévaluation, jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Lorsqu'ils sont réalisés, ils sont transférés et comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont portés aux dépenses à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la diminution de la juste valeur est déterminée comme étant autre que temporaire, le montant de la perte est retiré des gains et des pertes de réévaluation cumulés et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Lorsque l'instrument financier est vendu, le montant accumulé dans les gains et les pertes de réévaluation cumulés associés à cet instrument est retiré de l'actif net et constaté à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Au cours de l'exercice, l'Université n'a fait l'acquisition d'aucun produit financier dérivé, que ce soit à titre d'instruments de couverture des risques de change ou de taux d'intérêt ou pour gérer les positions de change.

#### *Coût amorti*

Cette catégorie comprend les comptes à recevoir ainsi que les comptes à payer et frais courus.

Ils sont initialement comptabilisés au coût, puis détenus au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la déduction des pertes de valeur sur ces actifs financiers.

La réduction de valeur sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti est constatée lorsque le montant de la perte est connu avec une précision suffisante et qu'il n'y a pas de perspective réaliste de recouvrement. Les instruments financiers sont alors ajustés à leur valeur recouvrable nette, et la réduction de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

### *Inventaires*

Les achats de fournitures sont imputés à l'exercice au cours duquel ces achats ont lieu, et la valeur des inventaires à la fin de l'exercice n'est pas comptabilisée, car elle est jugée négligeable. L'Université n'exploite pas de librairie, et ses services alimentaires sont donnés à contrat au secteur privé.

## **1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)**

### *Immobilisations*

Les immobilisations acquises par l'Université sont comptabilisées au coût après l'amortissement cumulé, alors que celles qui sont reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du don. Les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, laquelle est établie comme suit :

Immeubles et améliorations	25-60 ans
Terrain de stationnement	20 ans
Équipement et ameublement	10 ans
Équipement informatique	5 ans

L'amortissement est comptabilisé dans le Fonds des immobilisations.

Les acquisitions relatives à la bibliothèque (livres, périodiques, vidéodisques numériques, disques compacts, etc.) sont cataloguées et imputées à l'exercice au cours duquel ces acquisitions ont lieu. La collection de livres rares, dont la plupart constituent des dons, est inventoriée et assurée; toutefois, ces livres rares ne sont ni comptabilisés à titre d'immobilisations ni amortis. Aucune évaluation de la valeur des collections n'est disponible.

### *Œuvres d'art*

Les œuvres d'art sont comptabilisées comme équipement et ameublement à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Toutefois, ces œuvres d'art ne sont pas amorties. La valeur des œuvres d'art au 31 mars 2018 est de 263 000 \$ (144 000 \$ au 31 mars 2017).

### *Main-d'œuvre bénévole*

Des bénévoles consacrent chaque année des centaines d'heures à collaborer aux programmes et aux activités de l'Université. Comme ces apports ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable, ils ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Université.

### *Utilisation d'estimations*

Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la préparation des états financiers exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur de l'actif et du passif en date des états financiers, et la valeur des revenus et des dépenses de l'exercice en cours. Des estimations ont notamment été faites pour déterminer la juste valeur des placements, le passif relatif aux congés rémunérés, la durée de la vie utile des immobilisations ainsi que la provision pour créances douteuses. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction, au fur et à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles.

### *Régime de retraite des employés*

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations que l'Université verse au régime sont passées comme dépenses l'année même des cotisations.

**1. Sommaire des activités et principales méthodes comptables (suite)**

*Nouvelles prises de position en comptabilité*

Au 1er avril 2012, l'Université a choisi de suivre les Normes comptables canadiennes pour le secteur public avec l'option des chapitres SP 4200 à 4270 s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public (NCSP pour les OSBL).

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, la province du Manitoba requiert que les organismes sans but lucratif du secteur public suivent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public sans l'application des chapitres SP 4200 à 4270. Ce changement aura lieu pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. La direction évalue présentement l'impact sur les états financiers de l'Université.

**2. Marge de crédit**

L'Université dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de 3,70 % au 31 mars 2018 (3,05 % au 31 mars 2017) majoré de 0,25 %. La marge de crédit est garantie par un contrat de sûreté général de premier rang sur les actifs de l'Université, sauf l'immobilier. L'Université n'utilisait pas sa marge de crédit en date du 31 mars 2018 ni au 31 mars 2017.

**3. Comptes à recevoir et autres actifs**

	2018	2017
	\$	\$
Gouvernement fédéral	589 071	528 275
Gouvernement provincial	141 000	88 500
Frais étudiants	85 866	121 407
Contrats et autres	549 181	313 559
Provision pour créances douteuses	(77 514)	(96 167)
	<b>1 287 604</b>	955 574
Frais payés d'avance	325 690	158 088
	<b>1 613 294</b>	1 113 662

#### 4. Placements

	2018	2017
	\$	\$
Encaisse et marché monétaire	<b>827 136</b>	1 482 154
Titres à revenus fixes	<b>17 568 320</b>	18 723 368
Actions canadiennes	<b>5 834 544</b>	7 859 916
Actions étrangères – américaines	<b>6 980 376</b>	4 725 456
Actions étrangères – autres	<b>11 805 696</b>	8 038 958
Placements alternatifs	<b>1 231 880</b>	1 261 192
	<b>44 247 952</b>	42 091 044

Les titres à revenus fixes portent intérêt à des taux variant de 1,90 % à 6,63 % (de 1,90 % à 6,63 % en 2017) et viennent à échéance entre juin 2019 et juin 2108 (mars 2018 et juin 2108 en 2017).

Bien que l'Université ait des placements qui viennent à échéance dans moins d'un an, la direction a l'intention de réinvestir ces fonds directement. Pour cette raison, les placements sont regroupés dans la catégorie à long terme.

Les revenus de placement sont composés des intérêts, des dividendes et des gains nets réalisés, comme présentés ci-dessous :

	2018			2017
	Fonds de fonctionnement général	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	<b>313 276</b>	<b>177 382</b>	<b>490 658</b>	527 570
Dividendes	<b>458 679</b>	<b>311 267</b>	<b>769 946</b>	928 079
Gains nets réalisés	<b>969 635</b>	<b>812 074</b>	<b>1 781 709</b>	1 272 583
	<b>1 741 590</b>	<b>1 300 723</b>	<b>3 042 313</b>	2 728 232

## 5. Immobilisations

	Terrain	Immeubles et améliorations	Terrain de stationnement	Équipement et ameublement	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>						
Solde au début	480 330	34 888 447	952 389	7 597 011	3 100 841	47 019 018
Ajouts : achats	—	1 173 532	—	463 546	88 000	1 725 078
Moins : sorties	—	—	—	(55 717)	—	(55 717)
Solde à la fin	480 330	36 061 979	952 389	8 004 840	3 188 841	48 688 379
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au début	—	10 925 656	374 067	6 073 057	2 680 242	20 053 022
Ajouts : amortissement	—	627 336	47 619	325 102	194 752	1 194 809
Moins : vente ou cession	—	—	—	(43 720)	—	(43 720)
Solde à la fin	—	11 552 992	421 686	6 354 439	2 874 994	21 204 111
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	480 330	24 508 987	530 703	1 650 401	313 847	27 484 268
Valeur comptable nette au 31 mars 2017	480 330	23 962 791	578 322	1 523 954	420 599	26 965 996

## 6. Contributions reportées

Les contributions reportées sont constituées des apports de subventions qui ont été reçus aux fins d'activités et de projets particuliers, mais qui n'ont pas encore été dépensés. Le tableau ci-dessous présente sommairement l'évolution des contributions reportées :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	1 280 528	767 500
Apports reçus	925 389	1 289 900
Virements aux revenus	(1 337 695)	(776 872)
Changement net	(412 306)	513 028
Solde à la fin	868 222	1 280 528

## 7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés

### *Avantages sociaux*

Les obligations relatives aux avantages sociaux futurs, sauf le régime de retraite, se rapportent à l'assurance vie et invalidité de longue durée et à l'assurance médicale et dentaire des employés. Il s'agit de régimes d'assurance privés dont les primes sont assumées par l'Université et ses employés, selon le cas.

### *Congés rémunérés : jours accumulés de maladie*

L'Université administre son propre régime d'assurance invalidité de courte durée, dont elle assume les frais à titre de congés pour cause de maladie ou d'accident. L'Université alloue à certains groupes d'employés un nombre précis de jours chaque année, qui servent de congés rémunérés en cas de maladie ou de blessure, mais ces jours ne sont pas financièrement compensés au départ. Les employés peuvent accumuler leurs jours de maladie non utilisés durant l'année, jusqu'au maximum autorisé dans la convention collective ou le contrat de travail. Les jours de maladie accumulés peuvent être utilisés dans les années à venir dans la mesure où le temps requis par la maladie ou la blessure de l'employé ne dépasse pas l'allocation des jours de maladie accumulés par l'employé, jusqu'à un maximum de 180 jours. Les jours de congé de maladie sont payés au salaire en vigueur lorsqu'ils sont pris. L'obligation liée aux jours de maladie accumulés a été estimée par l'Université en fonction de l'utilisation historique et est comptabilisée dans les comptes à payer et frais courus.

### *Congés rémunérés : autres*

Les dépenses relatives aux congés sabbatiques et aux études du personnel enseignant sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel ces congés sont pris.

Les congés annuels et administratifs des membres du personnel de l'Université sont comptabilisés lorsqu'ils sont dus.

### *Régime de retraite des employés*

L'Université offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime ») auquel les employés participent. L'Université verse des cotisations patronales, ce qui constitue sa seule obligation, car elle n'endosse aucune responsabilité quant au rendement des placements effectués dans le cadre du Régime.



## 7. Obligations relatives aux avantages sociaux, aux congés rémunérés et au régime de retraite des employés (suite)

### *Régime de retraite des employés (suite)*

Le Régime est conforme à la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu* ainsi qu'aux règlements connexes. Le comité de retraite est responsable de l'administration du Régime. Ce comité de retraite est composé de trois membres avec droit de vote élus par les participants au Régime ou nommés par le syndicat, selon le cas. L'Université nomme quatre représentants ayant droit de vote, dont l'un est le vice-recteur à l'administration et aux finances. Le comité de retraite comprend aussi un membre sans droit de vote élu ou nommé pour représenter les participants.

Le Régime a ses propres états financiers qui ne font pas partie des états financiers de l'Université.

L'actif net disponible pour le service des prestations du Régime au 31 décembre, sa fin d'année financière, a évolué comme suit :

	Au 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
Actif net disponible pour le service de prestations au début	27 062 333	26 633 446
Cotisations		
Promoteur	1 359 317	1 377 671
Participants	1 359 317	1 377 671
Autres	51 764	41 819
Revenus de placement nets	2 484 047	1 528 130
Prestations versées	(2 015 684)	(3 896 404)
	3 238 761	428 887
Actif net disponible pour le service de prestations à la fin	30 301 094	27 062 333

Les cotisations patronales pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 se sont élevées à 1 370 585 \$ (1 364 571 \$ en 2017) et sont inscrites à titre de dépenses à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

## 8. Engagements

### *Location d'équipement et contrats d'entretien*

L'Université est locataire de pièces d'équipement et de services inhérents à ses activités. Les dates d'expiration des contrats visés s'échelonnent sur les cinq prochains exercices financiers. Les contrats ainsi exigibles s'élèvent à moins de 300 000 \$ par année.

### *Auto-assurance*

L'Université est membre du Mécanisme d'assurance réciproque pour les universités canadiennes (CURIE), une coopérative d'auto-assurance qui comprend au-delà de 60 universités et collèges canadiens. CURIE assure les biens, la responsabilité civile et les risques d'erreurs et d'omissions de ses membres. Si les primes perçues et les réserves cumulées sont insuffisantes pour couvrir les dépenses et les réclamations des membres, l'Université pourrait se voir dans l'obligation de payer des sommes additionnelles.

## 9. Solde des fonds affectés

### a) Composition des soldes des fonds affectés

				2018
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$ (note 9 b)	\$ (note 9 c)	\$ (note 9 d)	\$
Revenus				
Subventions fédérales	—	—	490 024	490 024
Autres revenus	—	—	103 240	103 240
Dons	—	500 982	—	500 982
	—	500 982	593 264	1 094 246
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	—	—	533 871	533 871
Matériel et autres	—	350	163 455	163 805
Déplacements et conférences	—	—	40 596	40 596
Bourses et prix	—	183 739	—	183 739
	—	184 089	737 922	922 011
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	—	316 893	(144 658)	172 235
Virements				
Intérêts	380 959	—	—	380 959
Allocations pour projets futurs	1 361 518	—	—	1 361 518
Allocations pour coûts indirects	—	—	(50 000)	(50 000)
Financement de projets	(172 500)	(9 005)	126 928	(54 577)
Reclassification de restrictions	—	(27 884)	—	(27 884)
Achats ou virements d'immobilisations	(176 500)	—	—	(176 500)
	1 393 477	(36 889)	76 928	1 433 516
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	1 393 477	280 004	(67 730)	1 605 751
Solde de fonds au début	16 303 760	1 305 472	507 324	18 116 556
Solde de fonds à la fin	17 697 237	1 585 476	439 594	19 722 307

9. Solde des fonds affectés (suite)

a) Composition des soldes des fonds affectés (suite)

	2017			
	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Recherche	Total
	\$ (note 9 b)	\$ (note 9 c)	\$ (note 9 d)	\$
<b>Revenus</b>				
Subventions fédérales	—	—	542 195	542 195
Autres revenus	—	—	55 616	55 616
Dons	—	531 094	—	531 094
	—	531 094	597 811	1 128 905
<b>Dépenses</b>				
Salaires et avantages sociaux	—	—	546 112	546 112
Matériel et autres	—	—	77 891	77 891
Déplacements et conférences	—	—	63 994	63 994
Bourses et prix	—	53 850	—	53 850
	—	53 850	687 997	741 847
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les virements	—	477 244	(90 186)	387 058
<b>Virements</b>				
Intérêts	364 566	—	—	364 566
Allocations pour projets futurs	1 473 500	—	—	1 473 500
Allocations pour coûts indirects	—	—	(50 400)	(50 400)
Financement de projets	—	(50 000)	165 009	115 009
Reclassification de restrictions	—	(42 944)	—	(42 944)
Achats ou virements d'immobilisations	(1 069 500)	—	—	(1 069 500)
	768 566	(92 944)	114 609	790 231
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	768 566	384 300	24 423	1 177 289
Solde de fonds au début	15 535 194	921 172	482 901	16 939 267
Solde de fonds à la fin	16 303 760	1 305 472	507 324	18 116 556

9. Solde des fonds affectés (suite)

b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne

	2018					2017	
	Bourses et prix	Campagnes futures/ appariement de dons	Projets stratégiques	Projets d'immo- bilisations importants	Financement de transition de programmes et de services	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Excédent des revenus sur les dépenses avant virements	—	—	—	—	—	—	—
Virements							
Intérêts	66 026	22 159	30 182	198 388	64 204	380 959	364 566
Allocations pour projets futurs	—	—	—	1 281 518	80 000	1 361 518	1 473 500
Financement de projets	—	—	—	(172 500)	—	(172 500)	—
Achats ou virements d'immobilisations	—	—	—	(176 500)	—	(176 500)	(1 069 500)
Excédent des revenus sur les dépenses, déduction faite des virements	66 026	22 159	30 182	1 130 906	144 204	1 393 477	768 566
Solde au début	3 001 181	1 007 213	1 371 890	8 085 102	2 838 374	16 303 760	15 535 194
Solde à la fin	3 067 207	1 029 372	1 402 072	9 216 008	2 982 578	17 697 237	16 303 760

## 9. Solde des fonds affectés (suite)

### b) Fonds grevé d'affectations d'origine interne (suite)

Le Fonds grevé d'affectations d'origine interne comprend des soldes de fonds qui font l'objet d'une affectation d'origine interne par le Bureau des gouverneurs. Ce fonds est issu de provisions établies pour divers besoins, situations et événements connus et imprévus.

Une politique du Bureau des gouverneurs régit la procédure relative à l'établissement, à la majoration et à la suppression de telles provisions et aux retraits qui en résultent. Selon la politique en vigueur, le Fonds grevé d'affectations d'origine interne porte intérêt au taux annuel de l'indice des prix à la consommation de 2,2 % (2,3 % en 2017). Cette mesure vise à protéger les soldes contre les effets de l'inflation.

Les principales catégories et la nature des affectations d'origine interne sont les suivantes :

**Bourses et prix** – Les produits financiers générés par le solde de ce fonds sont destinés à augmenter le montant annuellement disponible pour l'attribution des bourses étudiantes qui proviennent du Fonds grevé d'affectations d'origine externe, du Fonds de dotation ainsi que des subventions et des dons annuels.

**Campagnes futures/appariement de dons** – Ces fonds sont prévus pour suppléer, au besoin, aux ressources disponibles dans le cadre de l'organisation d'une importante campagne de financement et au programme d'appariement de dons et de contributions.

**Projets stratégiques** – Ces fonds sont destinés à combler la différence entre les montants requis et les ressources disponibles dans le but de réaliser des projets ou d'entamer des projets de nature stratégique, mais de courte durée. Quoique non exhaustives, les catégories de projets suivantes ont été retenues :

- i) Recherche : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour effectuer les projets de recherche entrepris par les professeurs;
- ii) Bibliothèque : les fonds destinés à suppléer au Fonds de fonctionnement général pour l'achat de matériel documentaire nécessaire dans le but d'appuyer l'enseignement et la recherche;
- iii) Recrutement, marketing, encadrement de la clientèle étudiante, soutien linguistique, programme de sécurité et autres projets de fonctionnement : les fonds destinés à suppléer, de façon ponctuelle, aux besoins de base dans une situation où les ressources disponibles sont insuffisantes.

**Projets d'immobilisations importants** – Ces fonds sont destinés au financement des étapes préliminaires de projets d'agrandissement des espaces physiques de l'Université, à la contribution d'une partie des coûts en capital d'un projet ou à l'acquisition de futures immobilisations.

**Financement de transition de programmes et de services** – Ces fonds sont destinés au maintien de certains programmes ou services pour une période de courte durée, touchés par une baisse dans le financement accordé par les gouvernements ou un retrait partiel ou total d'un financement donné.

### c) Fonds grevé d'affectations d'origine externe

Le Fonds grevé d'affectations d'origine externe comprend les dons reçus qui font l'objet d'une restriction par le donateur quant à leur utilisation, mais pour lesquels le capital n'est pas maintenu à perpétuité. Ce fonds comptabilise les dons reçus pour des projets d'infrastructure, des projets de recherche ou autres objectifs définis.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

## 9. Solde des fonds affectés (suite)

### d) Fonds de recherche

Le Fonds de recherche comprend des subventions destinées ou réservées aux activités de recherche. Les subventions proviennent surtout du gouvernement fédéral, mais aussi d'autres sources publiques.

Conformément aux conditions prévues dans les ententes de financement, l'Université s'assure que toutes les subventions assujetties à des restrictions sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été reçues.

## 10. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend, entre autres, les fonds de familles, de fondations et de corporations. Il comprend les dons assujettis à des restrictions des donateurs et dont le capital est maintenu à perpétuité. Le revenu de placement généré par ces fonds doit être utilisé en accord avec les diverses intentions exprimées par les donateurs, par exemple pour les bourses et les prix accordés aux étudiants. L'Université a établi une politique visant à préserver la valeur réelle de ces fonds. Le montant du revenu pouvant être dépensé est limité et un montant est ajouté pour la préservation du capital. Le montant ajouté pour la préservation du capital peut varier d'année en année selon la variabilité des rendements annuels du capital investi, mais à long terme, ce montant viendra compenser l'effet cumulatif de l'inflation.

Dans le cadre de ses responsabilités fiduciaires, l'Université s'assure que tous les dons assujettis à des restrictions sont utilisés aux fins pour lesquelles ils ont été reçus.

## 11. Instruments financiers

	Juste valeur	Coût amorti	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	646 383	—	646 383	1 440 888
Comptes à recevoir	—	1 287 604	1 287 604	955 574
Placements	44 247 952	—	44 247 952	42 091 044
Comptes à payer et frais courus	—	(4 179 473)	(4 179 473)	(4 044 810)
	<b>44 894 335</b>	<b>(2 891 869)</b>	<b>42 002 466</b>	<b>40 442 696</b>

### *Hiérarchie de la juste valeur*

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur en fonction de la manière dont la juste valeur est observable :

- Niveau 1 : Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

## 11. Instruments financiers (suite)

### *Hiérarchie de la juste valeur (suite)*

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon la hiérarchie suivante :

				2018
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	646 383	—	—	646 383
Placements	20 201 312	24 046 640	—	44 247 952
	<b>20 847 695</b>	<b>24 046 640</b>	<b>—</b>	<b>44 894 335</b>
				2017
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse	1 440 888	—	—	1 440 888
Placements	22 106 484	19 984 560	—	42 091 044
	<b>23 547 372</b>	<b>19 984 560</b>	<b>—</b>	<b>43 531 932</b>

### *Politique de placement*

L'Université, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque du marché et le risque de change. L'objectif de l'Université en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque de perte couru par l'Université lorsqu'une contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à respecter ses obligations contractuelles. L'Université est exposée principalement au risque de crédit en ce qui concerne l'encaisse, les comptes à recevoir et les placements. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié à l'encaisse est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières reconnues dont la notation externe de crédit est bonne.

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – subventions est considéré comme négligeable puisque les sommes sont recevables des gouvernements provinciaux et fédéral.

## 11. Instruments financiers (suite)

### *Risque de crédit (suite)*

Le risque de crédit lié aux comptes à recevoir – droits de scolarité et autres est limité, puisque les sommes viennent d’une grande base de clients et que le paiement est typiquement entièrement acquitté lorsqu’il est dû. L’Université a établi une provision pour créances douteuses qui représente son évaluation des pertes de crédit potentielles. La provision pour créances douteuses est fondée sur les évaluations et les hypothèses de la gestion concernant les conditions de marché courantes, l’analyse des clients et les tendances historiques de paiement.

Il y a concentration du risque en ce qui a trait aux placements lorsqu’une portion importante du portefeuille est constituée de placements dont les valeurs présentent des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. Les énoncés de la politique et les procédures de placement de l’Université, qui sont revus chaque année, spécifient les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque. L’Université veille à la santé financière de ses placements de manière continue avec l’aide de son comité de finances et d’audit, de son sous-comité de placements et de ses conseillers en placement.

Aux 31 mars, le classement par échéances des comptes à recevoir est le suivant :

	2018	2017
	\$	\$
Courant	<b>762 191</b>	356 428
De 30 à 59 jours	<b>3 194</b>	226
De 60 à 89 jours	<b>246 046</b>	256 625
90 jours et plus	<b>349 242</b>	438 462
	<b>1 360 673</b>	1 051 741

### *Risque du marché*

Le risque du marché correspond au risque de variation de la juste valeur d’instruments financiers découlant d’une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d’intérêt, les taux de change et leur volatilité.

### *Risque de taux d’intérêt*

Le risque de taux d’intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d’intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie ou la juste valeur des instruments financiers. L’Université est exposée à ce risque lorsqu’elle investit dans des instruments financiers portant un taux d’intérêt. Les placements sont alors exposés au risque que leur juste valeur fluctue en raison de changements dans les taux d’intérêt du marché.



## 11. Instruments financiers (suite)

### *Risque de taux d'intérêt (suite)*

Les tableaux ci-dessous présentent l'exposition de l'Université au risque de taux d'intérêt lié aux placements comptabilisés à la juste valeur, classés par échéances :

	2018	2017
	\$	\$
Moins de 90 jours	<b>88 178</b>	119 100
90 jours à un an	—	784 025
Plus de un an à 5 ans	<b>2 723 475</b>	3 024 055
Plus de 5 ans à 10 ans	<b>3 425 585</b>	3 999 242
Plus de 10 ans	<b>3 709 766</b>	5 036 934
Sans échéance	<b>7 621 316</b>	5 760 012
	<b>17 568 320</b>	<b>18 723 368</b>

	2018	2017
	\$	\$
Placements associés à un taux d'intérêt	<b>17 568 320</b>	18 723 368
Placements non associés à un taux d'intérêt	<b>26 679 632</b>	23 367 676
	<b>44 247 952</b>	<b>42 091 044</b>

Au 31 mars 2018, une fluctuation de 0,50 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables étant restées constantes, aurait un impact estimé sur la juste valeur des instruments à revenu fixe de 386 000 \$ (515 000 \$ au 31 mars 2017).

### *Risque de change*

Les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises étrangères se répercuteront sur la valeur, en dollars canadiens, de tout titre négociable détenu par l'Université. Au 31 mars 2018, l'Université est exposée au risque de change en raison de l'encaisse libellée en dollars américains, ainsi que des placements en dollars américains (voir la note 4 pour le détail des placements). Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport au dollar américain et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, la juste valeur des actifs aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 91 050 \$ (80 941 \$ au 31 mars 2017). Dans les faits, les résultats seront différents de cette analyse de sensibilité.

## 11. Instruments financiers (suite)

### *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur de l'instrument financier. Les placements de l'Université sont soumis aux fluctuations normales de marché et aux risques inhérents à l'investissement dans les marchés.

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des titres dans son portefeuille de placements, étant donné que des variations de prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

La majorité des placements sont maintenus à long terme pour soutenir le Fonds de fonctionnement général, les Fonds affectés et le Fonds de dotation. Ces placements sont principalement des actions, des obligations ainsi que des titres du marché monétaire et sont donc exposés au risque de prix autre de par leur nature.

L'Université gère le risque de prix autre au moyen de sa politique de placement, qui précise les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque tout en obtenant des rendements d'investissement à long terme qui répondent à ses besoins.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Université ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations de flux de trésorerie lorsqu'elles sont dues. L'Université réduit ce risque grâce à la gestion de ses activités en surveillant les sorties de trésorerie attendues au moyen de son processus de budgétisation, et le maintien de placements qui peuvent être convertis en espèces lorsqu'un flux de trésorerie inattendu survient.

Le tableau suivant présente l'échéance des obligations contractuelles non actualisées des flux de trésorerie liés aux passifs financiers :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
De 0 à 12 mois	<b>3 650 391</b>	3 520 697
De un an à 5 ans	<b>529 082</b>	524 113
Plus de 5 ans	—	—
	<b>4 179 473</b>	4 044 810

## 12. Opérations entre apparentés

Le Centre d'apprentissage et de garde d'enfants de Saint-Boniface inc. (le « Centre ») est un organisme sans but lucratif créé dans le but de promouvoir l'éducation en établissant et en exploitant un centre d'apprentissage, ainsi qu'en établissant et en fournissant des services de garderie. L'Université a actuellement la capacité de dicter les activités d'exploitation, d'investissement et de financement du Centre. Le Centre est contrôlé par l'Université, mais n'est pas consolidé dans ses états financiers.

La seule transaction financière du Centre depuis sa création a été de recevoir en fiducie, un financement provincial conditionnel de 900 000 \$.

Ce tableau présente le bilan financier du Centre au 31 mars 2018 :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs	900 000	—
Passifs	900 000	—
Solde de fonds	—	—
	900 000	—

## 13. Droits contractuels

L'Université a conclu un contrat de bail pour la location de certaines salles et bureaux. Les revenus de location se chiffrent à 9 933 \$ par mois, venant à échéance le 31 juillet 2019, avec option de renouvellement de 5 ans allant jusqu'au 31 juillet 2024.